

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Ti-TEK CUISINES PROFESSIONNELLES SA

1. Généralités

Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA vend au client les produits proposés selon l'offre et les plans conformément aux conditions générales de vente ci-dessous ainsi qu'aux conditions de livraison en vigueur.

La commande d'un produit de la gamme Ti-Tek SA à valeur d'acceptation des présentes conditions.

Toute dérogation à ces présentes conditions doit faire l'objet d'un accord écrit préalable.

2. Offre/Confirmation de commande

Le contrat est conclu lorsque le client passe commande par écrit ou par téléphone et que la confirmation de commande est datée, signée par le client.

La confirmation commande est toujours composée de : texte descriptif de l'offre et les plans du projet.

Le contrat n'est valable que si l'adresse de livraison se situe en Suisse.

La réception de la confirmation de commande ne signifie pas que le produit est disponible et/ou livrable. Celle-ci indique uniquement que la commande envoyée a bien été reçue par Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA et que le contrat est donc conclu.

Le client est irrévocablement lié par la commande effectuée, même en cas de retard de livraison de la part de Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA.

Si toutefois la livraison devrait être impossible, Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA informe le client dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de la commande et lui propose, dans la mesure du possible, une solution alternative.

L'exécution de la commande sera subordonnée à l'approbation des dessins techniques d'exécutions. La fabrication ne pourra démarrer avant que les plans soient retournés signés. Après validation, aucune modification ne sera possible. Si la commande devait être modifiée, les éléments annulés seront tout de même facturés à hauteur de 50% pour les éléments standards, et à 100% pour les fabrications sur-mesure.

3. Conditions de paiement

Tous les prix indiqués sont des prix indicatifs (TTC) et sont susceptibles de varier selon le marché.

Sauf accord écrit, la marchandise doit être payée dans son intégralité (y compris TVA) avant la livraison.

Pour les commandes dépassant 1'000 CHF un acompte sera demandé au moment de la commande et le solde devra être réglé à la livraison.

Le moyen de paiement se fait par virement bancaire.

4. Livraison

Les livraisons sont effectuées uniquement en Suisse.

Le lieu de livraison doit être accessible par camion. Le client est tenu d'informer les horaires de réception et d'indiquer toute difficulté d'accès.

Il incombe au client de s'assurer que les voies d'accès – escaliers, couloirs, portes – soient suffisamment larges et dégagées pour que la marchandise puisse être acheminée sans complication. Dans le cas où ces conditions ne sont pas respectées, tous les frais qui en découlent seront à la charge du client.

Le client est tenu de vérifier l'état de la marchandise à la réception, même si l'emballage semble en bon état. Tout dégât ou matériel manquant doit être signalé sur le bon de réception du technicien.

5. Installation et mise en service

L'installation et la mise en service ne sont pas compris dans le prix de l'appareil et font l'objet d'un forfait spécifique.

Tous les travaux de construction doivent être finis pour que l'installation soit effectuée.

Tous les raccordements sanitaires, électriques, ventilation, frigorifiques et gaz doivent être effectués par des spécialistes agréés.

6. Responsabilité

Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA décline toute responsabilité suite à un défaut de l'installation effectuée par le client ou un tiers qui n'est pas mandaté par Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA.

Les illustrations sont utilisées à titre d'exemple et sont non contractuelles.

7. Délais de livraison

En raison des délais fluctuants et de la pénurie de matériel de nos fournisseurs, Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA n'est pas en mesure de garantir strictement les délais de livraison mentionnés sur la commande. De ce fait et en aucun cas, Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA ne pourra être tenu pour responsable des retards occasionnés et aucune déduction ne pourra lui être imputée.

8. Garantie

La garantie est de 1 an à partir de la date de livraison, sauf contra spécifique.

La garantie est de 2 ans avec l'utilisation de nos produits.

En cas de défauts, Ti-Tek Cuisines Professionnelles peut procéder à une remise en état ou à un remplacement. Aucun remboursement ne sera effectué.

Si le client effectue des modifications lui-même ou à l'aide d'un tiers sans l'accord écrit préalable de Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA, la garantie n'est plus active. Tous les frais découlants d'une telle manipulation seront facturés au client.

Une prestation de garantie ne peut être accordée qu'en l'absence de motifs d'exclusion, de dommage d'erreurs de manipulation ou d'endommagement mécanique dont font partie :

- Les erreurs de montage faites par le client ou un tiers
- Toutes modifications faites par le client ou un tiers
- Non-respect des consignes d'utilisation
- Dégâts naturels
- Dégâts causés par l'humidité
- Dégâts liés à un mauvais raccordement technique
- Dégâts dus aux chocs et aux chutes
- Usure excessive
- Pièces d'usure, batteries, piles

9. Réclamations

Les réclamations ne seront prises en compte que si les dommages et produits manquants sont clairement notifiés sur le justificatif de livraison.

En cas de problème de fonctionnement ou d'autres défauts qui ne peuvent être constatés lors du déballage, ceux-ci doivent être signalés par écrit dans les 5 jours ouvrables qui suivent la livraison.

La garantie ne pourra excéder celle qui est prévue à l'article 8.

10. Annulation et résiliation du contrat

Toute annulation de la part du contractant est exclue.

En cas de refus de réception des marchandises, de non-retrait ou de non-versement d'un paiement anticipé ou d'un acompte, Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA se réserve le droit d'annuler le contrat. Une indemnité de dédommagement du montant ainsi que les frais logistiques seront demandés.

Les marchandises fabriquées sur-mesure seront facturées à 100%.

11. Protection des données

Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA applique les dispositions de la Suisse sur la protection des données ainsi que les normes légales applicables concernant le traitement et l'utilisation des données personnelles.

12. Protection intellectuelle

Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA se réserve le droit quant au contenu intégral de son site internet, y compris ceux concernant les droits de propriété et les droits d'auteurs (à conditions que ceux-ci ne soient pas détenus par les fournisseurs des produits).

Toute transmission de ces droits à des tiers nécessite un accord écrit de Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA.

13. Droit applicable et for juridique

Le droit suisse est le seul applicable au contrat conclu entre le client et Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA. En cas de litige, le for juridique est au siège de la société sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal Fédéral.

14. Dispositions finales

Ti-Tek Cuisines Professionnelles SA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de ventes et les conditions de livraison.

Lorsque l'une des clauses des présentes conditions générales de vente était ou devenait caduque, cela n'aurait aucune incidence sur la validité juridique des autres dispositions des présentes conditions générales.

Par l'utilisation de ce site, les clients déclarent accepter les présentes conditions générales de ventes.